Département de la Drôme
Mairie de
Roussas
En Drôme Provençale

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2019

Absent excusé : Franck MAZON

La séance ouverte,

Le précédent compte rendu du 24 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT PLACE DU PETIT MARCHE ET TROTTOIRS

En ce qui concerne la place, la plaque « Place du petit marché » a été posée, il ne reste plus que les candélabres à terminer.
Rappel : elle sera inaugurée lors du premier petit marché de juin soit le mercredi 5 juin 2019 à 18 h.
La prochaine réunion de chantier aura lieu le 23 mai à 11 h.

SANCTUAIRE

Restent à effectuer les enduits et tous les travaux extérieurs du parvis dont la réalisation aura lieu semaine 21.

EGLISE : SUBVENTIONS

Une subvention de l'Etat (DETR) de 125 000 € vient d'être accordée.
Le Département a déjà alloué la somme de 92 883 € dans l'attente d'une aide complémentaire.
La Région n'a pas donné suite à la demande de subvention de la commune.

SALLE DES FETES

L'analyse des offres par la commission d'appel d'offres (CAO) a eu lieu le 7 mai 2019, les critères retenus étant :
- prix de la prestation 40 % et valeur technique de l'offre 60 %.

Sur proposition de la CAO et à l'unanimité, les entreprises suivantes sont retenues :

- Lot n° 1 Démolition maçonnerie : DIAZ Joël et Fils - 63 892,02 € HT
- Lot n° 2 Charpente bois- couverture- zinguerie : DIAZ Joël et Fils - 37 166,86 € HT
- Lot n° 3 Menuiseries intérieures bois- Extérieurs bois : DORNE - 48 940,49 € HT
- Lot n° 4 Plâtrerie Peinture : TOGNETTY - 34 267,29 € HT
- Lot n° 5 Revêtements de sols - faïences : DAVID Carrelage - 15 526,95 € HT
- Lot n° 6 Revêtement de façades : SPEF - 4 067,80 € HT
- Lot n° 7 Electricité : ASE - 14 990,37 € HT + option de 1 337,43 € HT pour l'alarme incendie
- Lot n° 8 Chauffage Ventilation Plomberie : ASGTS - 13 884,30 € HT + option de 15 519,50 € HT pour équipement bar/cuisine

Soit un total de 249 593,01 € HT options comprises, montant inférieur de 7,52 % par rapport à l'estimation de 269 875 €.

LOCAL TECHNIQUE

Le bornage du lieu d'implantation aura lieu le 23 mai 2019 à 9 h 30.

Le calendrier est le suivant :

- 3 Mai : mise en ligne de l'appel d'offres
- 28 mai : date limite de réponse des entreprises
- 29 mai : ouvertures des plis
- 13 juin : analyse des offres
- 27 juin : validation par le conseil municipal

LOGEMENTS COMMUNAUX « LES JARDINS DE LA VENCE » :

La réception des travaux ayant été faite en juin 2018, le parfait achèvement doit être entériné en juin 2019.
Une réunion est organisée au préalable pour relever toutes les imperfections extérieures. Par ailleurs un questionnaire sera envoyé aux locataires par l'agence immobilière pour noter les éventuels désordres à l'intérieur des appartements

VOIRIE

- Enfouissement des lignes électriques secteur lavoir du haut : la réfection des routes sera réalisée après l'enlèvement des poteaux qui aura lieu en juin.

- Mur propriété de Mr BEHIER Daniel : les offres de l'entreprise DELHOMME Lionel ont été retenues, soit :
  - 17 850 € HT pour la réfection du mur ;
  - 9 040 € HT pour l'option pierre.

- Devenir des chemins créés ou remis en circulation par la Sté EIFFAGE lors des travaux sur les pylônes : Mr Clapier souhaite que son terrain soit remis en état..

- Mise à jour de la signalétique dans le village : le devis de la Sté SIGNAMAT doit être revu en fonction des modifications apportées à la demande.

DIVERS :

Sté COVED :
Dans le cadre de son projet d'extension sur la commune des Granges Gontardes, la Préfecture a transmis un projet d'arrêté d'instauration d'une servitude d'utilité publique dans un rayon de 200 m autour du site prévu, lequel impacte des parcelles communales de Roussas.
Aucune observation n'est formulée.

Ordures ménagères :
Un point d'apports volontaires étant prévu en bordure de la Route Départementale 252, une convention de mise à disposition de la parcelle n°E00105 appartenant à Mr FAURE Bernard, est validée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 h 10

Le Maire,
Christiane ROBERT